

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 125 (2004)
Heft: 11-12

Rubrik: FSSA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le PDCB toujours en question : Qu'en est-il une année après ?

Les statistiques viennent de tomber. Et alors, soit les apiculteurs ne lisent pas les journaux apicoles et ne vont jamais aux réunions, soit ils sont carrément inconscients. Les résidus de PDCB dans les miels en Suisse ne sont certainement pas une bonne réclame pour la vente de nos produits et il y a peut-être de quoi s'alarmer si nos gens ne prennent pas conscience de cette réalité. Il en va de même pour d'autres produits interdits employés pour la lutte contre le varroa.

Le président

Je vous laisse découvrir les résultats publiés par le responsable du contrôle du miel.

Toujours et encore trop de résidus de PDCB dans le miel suisse en 2004

Plus de 500 échantillons des récoltes de 2004, provenant des différentes régions de Suisse, ont été analysés par les laboratoires d'Unilever Thayngen, de l'Université de Hohenheim et par divers laboratoires cantonaux. Les résultats alarmants nous indiquent que 36 % des échantillons contiennent des résidus de PDCB mesurables, dont 27 % dépassent la valeur maximale tolérée. Ce sont seulement 4 % de moins qu'en 2003.

Selon les recherches concernant les échantillons contestés, il apparaît que la plupart des apiculteurs avaient utilisé les boules anti-teignes il y a 3-4 ans pour la dernière fois. Pour les échantillons qui dépassent largement la valeur de tolérance, il s'avère que ces boules étaient encore utilisées l'an passé !

En vue d'améliorer cette situation intolérable, les mesures suivantes s'imposent :

Si les boules anti-teignes étaient utilisées durant les quatre dernières années, tous les cadres bâtis de hausses, y compris les bois de cadres, sont à remplacer. Les vieux rayons sont à aérer longuement avant la fonte et cette cire peut être ramenée chez les ciriers. Les cadres de corps peuvent être laissés dans les colonies. Il est alors indiqué d'en remplacer au moins trois par des cires gaufrées chaque année.

Les nouveaux cadres de hausse ne doivent pas être stockés avec les anciens cadres de corps (le PDCB est transmis par l'air aux nouveaux cadres). Les armoires à cadres ou caisses de stockage sont à laver à l'eau de soude.

Les cires achetées dans les commerces contiennent d'infimes traces de PDCB, mais la valeur de tolérance dans le miel ne sera en aucun cas dépassé.

Je vous prie instamment de détruire les boules anti-teignes encore en votre possession.

Suite à ces résultats d'analyses, nous devons prendre conscience que, chez chaque **troisième** apiculteur, le miel contient toujours et encore des résidus de

PDCB. Nous ne pouvons plus nous permettre une amélioration de seulement 4 % par année. Notre but est de mettre du miel totalement exempt de PDCB en vente d'ici 2006.

S.v.p. aidez-nous, toutes et tous, à atteindre cet objectif.

Il y a eu assez d'articles publiés sur comment procéder pour combattre la teigne par des méthodes alternatives.

Le responsable du contrôle du miel VDRB : Heinz Zehnder, Ettenhausen

Traduction : Rose Aubry

Vente d'ouvrages apicoles & techniques

Bulletins apicoles de la SAR de 1933 à 2000 Fr. 150.–
Alin CAILLAS 5 éditions 47,48,48, 52, 55 Fr. 10.–/pièce

Dr Maurice MATHIS: Institut Pasteur de Tunis, F. FRANÇOIS: Les abeilles, Henri MULLER: La loi de la grappe, SNELGROVE: La Langstroth, Dr F. LEUENBERGER: Anatomie & physiologie, André REGARD: Apiculture intensive, Frère ADAM: Méthode & recherche des meilleures races, Jack CHOQUET: L'apiculture simplifiée, Hermann SCHNEIDER, Liebefeld: L'élevage, Centre d'études apicoles de Tunis, L'abeille et son travail. Fr. 5.–/pièce.

Divers ouvrages techniques:

Cours ONKEN 25 fascicules ÉLECTRO-TECHNIQUE général Fr. 150.–; Cours ONKEN 25 fascicules RADIO-TÉLÉVISION Fr. 150.–
19 revues LAROUSSE: Découvrir les animaux Fr. 20.–; Georges TRUFFAUT: L'art de tailler les arbres, arbustes et plantes Fr. 10.–
Jean-Claude GIGON: Répondez-moi, Monsieur jardinier Fr. 5.–; 19 ruchettes d'élevage en bois, prix à discuter.

Je ne fais pas d'envoi par la poste, à prendre au domicile chez:
Jean-Pierre CALAME, Evoie 58, 2000 Neuchâtel, tél. 032 730 51 27

La rédaction communiqué

Mesdames, Messieurs, mes correspondants,
Je vous suis reconnaissante pour votre indulgence à mon égard, mes débuts furent laborieux et j'ai fait des erreurs et des fautes. Quel dur métier, la rédaction!

Je viens à vous dans le but d'améliorer ce qui peut être fait.

Je demande aux personnes en charge de me fournir les données, dates, textes, etc. dans les délais. Si possible écrits par PC ou machine à écrire. Je ne refuse pas les manuscrits, mais ils doivent être bien lisibles. Envoyez-moi tout ce qui concerne l'agenda de l'apiculteur, dans le style de l'agenda: date, heure, manifestation, lieu, tél. Mon travail sera grandement facilité.

Autre point important, les dates. Si des manifestations doivent être annoncées pour, par exemple, justifier des subsides, prenez attention au délai. Attention aux numéros de doubles-mois, la revue arrive seulement dans le courant du mois et non au début.

Le mieux est de me fournir les données en début de saison et de compléter au fur et à mesure.

Merci de prendre note de ces quelques recommandations et cordiales salutations.

Votre butineuse: Rose Aubry